



## LE MOT DU MAIRE

### **Chères Arroises et Arrois,**

En cette belle saison d'automne, je tiens à vous apporter quelques nouvelles concernant notre commune. Je suis ravi de vous annoncer que notre projet de city stade a été couronné de succès !

Cet espace sportivement innovant a su rassembler de nombreux enfants et même des adultes, favorisant la pratique sportive et le partage au sein de notre communauté.

Nous avons réussi à créer un lieu de vie dynamique et convivial.

Par ailleurs, je suis impatient de voir avancer le grand projet qui s'annonce à l'horizon : la requalification de l'espace public. Ce projet ambitieux, discuté en concertation avec différents acteurs locaux permettra de sécuriser, d'améliorer et d'embellir le village pour le plus grand confort de tous. L'objectif est de requalifier ces espaces pour repenser les circulations,

redonner de la place aux piétons, valoriser le patrimoine communal, et faire ralentir les véhicules.

Ensemble, nous pourrons imaginer et construire l'avenir de notre commune.

En fin d'année, comme à notre habitude, nous avons prévu des animations festives qui viendront égayer notre mois de décembre, comme le marché de Noël ou le repas des aînés.

Ces moments de convivialité sont essentiels pour renforcer nos liens et nos valeurs.

Je vous remercie pour votre soutien et votre implication envers notre belle commune.

Restons unis et enthousiastes pour les projets à venir !

Je vous souhaite à toutes et tous de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

À très bientôt au gré de nos rencontres,,

**Stéphane MALET, votre maire.**

## ÉTAT CIVIL

## MARIAGE

– Alexandra Chiarelli & Jordan Pauchet  
le 06/07/2024

## DÉCÈS

– Damien Wild le 11/12/2023  
– Marylène Bertaut le 06/01/2024

## ASSOCIATIONS



## ASSOCIATIONS, ACTIVITÉS, SPORTS

Quelques associations organisent des activités au sein du foyer communal de la commune, comme le Yoga, le Qi Gong... N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de la mairie pour obtenir plus d'informations et vous mettre en relation avec les intervenants.

## INFOS PRATIQUES

## MAIRIE

Horaires d'ouverture au public  
Du lundi au jeudi 15h30-18h00. Fermée le vendredi  
04 67 82 01 33  
[commune.arre@orange.fr](mailto:commune.arre@orange.fr)

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au jeudi 9h00- 12h00. Fermée le vendredi  
04 67 71 87 61

## PHARMACIE DES CÉVENNES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00-12h30 et 15h00-19h00  
Mercredi et samedi 9h00-12h30. Fermé le dimanche  
04 67 82 01 02  
[pharmaciedescevennes30120@gmail.com](mailto:pharmaciedescevennes30120@gmail.com)

## BOULANGERIE

Horaires (hiver) : du lundi au samedi 5h00-13h00  
Fermé le dimanche  
04 67 82 01 02

## QUELQUES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE

112	Numéro d'urgence européen
09 80 98 09 30	Alcool info services
39 19	Arrêtons les violences
30 18	Cyberharcèlement des jeunes
0 800 23 13 13	Drogues info services
119	Enfance en danger, maltraitée
116 006	France victimes
0 805 80 58 17	Infos Escroqueries
114	Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes
892 705 705	Opposition CB
08 92 68 32 08	Opposition chèques
0 970 818 818	Panne télévision (ANFR)
32 37	Pharmacie de garde
17	Police secours
31 14	Prévention du suicide
15	Samu
115	Samu social
18	Sapeurs-Pompiers
39 89	Tabac info service
0 800 47 33 33	Urgence dépannage Gaz
197	Alerte attentat – alerte enlèvement
116 000	Enfants disparus
09 72 67 50 30	Urgence dépannage Électricité

## La santé connectée au service de tous !

**Vous ne trouvez pas de médecin traitant ?**

**Votre médecin n'est pas disponible ?**

**Accédez rapidement au service de téléconsultation Medadom dans votre officine.**

– Réalisez une consultation à distance avec un médecin via une borne équipée d'objets connectés.

– Consultation prise en charge par l'assurance maladie et obtenez votre ordonnance !

– Posez vos questions par vidéo à un médecin disponible dans votre pharmacie.

## NOUVEAU SERVICE À VOTRE DISPOSITION !

La pharmacie d'Arre est heureuse de vous offrir une expérience de santé complète, de qualité et accessible à tous.

Cela vous permet, lorsque votre généraliste est absent, ou si vous ne pouvez pas avoir de rendez-vous, d'avoir accès à un médecin qui vous diagnostiquera plus rapidement.

Cela évite les attentes interminables aux urgences, sans renoncer aux soins.

La pharmacie de votre commune est fière de faire partie des acteurs qui aident à lutter contre la désertification médicale en vous proposant des solutions adaptées. Avec la borne MEDADOM, vous pouvez consulter un professionnel de la santé en un rien de

temps, tout en restant dans le confort de notre pharmacie.

## CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE

Vos informations médicales restent privées et sécurisées. La cabine MEDADOM offre un espace confidentiel pour vos consultations, garantissant votre intimité à chaque étape.

## FACILITÉ D'UTILISATION

Pas besoin d'être un expert en technologie. La borne MEDADOM est conviviale et intuitive, vous guidant à chaque étape pour une expérience fluide.

## COMMENT PROFITER DE CE SERVICE INNOVANT ?

RDV dans votre pharmacie - Repérez la borne/cabine MEDADOM. Suivez les instructions simples pour commencer votre consultation.

## Déroulement d'une téléconsultation en pharmacie

Votre téléphone, carte vitale et carte bleue suffisent.

Inscrivez-vous, partagez vos informations, et soyez mis en relation avec un médecin.

Obtenez un diagnostic, une ordonnance, si nécessaire, le tout imprimable sur place.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre pharmacie au 04 67 82 01 02

## DES ARTISTES SUR LA COMMUNE

L'atelier de décor « LAMON », situé dans l'ancienne usine Brun d'Arre, est spécialisé dans la réalisation de toiles peintes de grande envergure pour l'opéra, le cinéma et le théâtre.

Parallèlement, ils réalisent des fresques murales et des œuvres classiques pour des églises et le patrimoine culturel.

Ils proposent également, dans leurs locaux, des formations professionnelles.

« L'académie du décor peint » est un centre de formation spécialisé dans l'enseignement et la transmission d'un savoir-faire traditionnel du décor peint à l'italienne.

**N'hésitez pas à les contacter par mail :**  
[atelier.lamon@gmail.com](mailto:atelier.lamon@gmail.com)



Détail d'un décor réalisé à Arre pour l'opéra royal du château de Versailles pendant l'été 2023.

## Employés

Nous remercions Valérie, Michaël et Gilles pour leur dévouement au quotidien pour notre commune d'Arre.

Nous soulignons combien le climat d'agitation... Parfois intense, propre aux petites collectivités comme la nôtre, n'a jamais eu raison ni de leur patience, ni de leur engagement.



## La Mairie / l'Agence Postale Communale

**Au fil de l'année, vous avez sans doute remarqué quelques jours de fermetures exceptionnelles de la Mairie et/ou de l'Agence Postale Communale.**

Comme vous le savez, le métier de secrétaire de mairie est au premier rang des professions les plus en tension dans la fonction publique territoriale, or cet emploi est essentiel pour le bon fonctionnement des administrations et plus particulièrement dans les communes rurales.

En effet, avec une évolution constante des textes législatifs, de la réglementation, mais aussi avec un renouvellement profond des méthodes de travail, accompagnés de nouveaux outils numériques, il est plus que nécessaire que nos agents soient formés.

C'est pourquoi, vos services sont fermés occasionnellement afin que Valérie puisse se former pour vous servir au mieux en vous apportant les connaissances et compétences acquises. Je vous remercie vivement pour votre compréhension.

## Communication



En supplément du réseau « facebook », la commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application « Panneau Pocket ».

Par cet outil très simple, vous pouvez être informés en temps réel de l'actualité au quotidien et être alertés en cas d'urgence, de coupures d'eau, de risques majeurs.

Cette solution gratuite, sans publicité, et sans récolte de données personnelles, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et les habitants.

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Recevez les alertes et les informations de votre collectivité en 4 CLICS

- 1
- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de votre collectivité. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

BONNE UTILISATION !

## Urbanisme

### Travaux en vue ? Besoin de renseignements...

**Vous envisagez de faire des travaux ou avez besoin de renseignements (Certificat d'information, demande préalable de travaux, permis de construire, ...)**

Toutes les demandes d'urbanisme s'effectuent en ligne via le lien : <https://saasweb.invoke.fr/NetADS/sve/CCPV30>.

Vous pouvez également vous rendre sur le site de la Communauté des Communes du Pays Viganais : sur l'encart « accès rapide », ou vous rendre via le site de la Communauté des Communes du Pays Viganais - sur la loupe recherche « urbanisme » - page « déposer vos dossiers d'urbanisme ».

Dès l'enregistrement de votre dossier sur la plateforme, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE).

La commune sera ensuite informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera un numéro (type : PC 030 350 22AA075) via l'envoi d'un Accusé de Réception Électronique (ARE) qui indiquera le délai d'instruction de base de votre demande.

La date de dépôt faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé de Réception Électronique.



### PETIT RAPPEL SUR LE PLUI (Plan Local Unique Intercommunal)

#### Le PLUI suit son cours et avance. Ce projet arrive aux dernières étapes.

Rappel de quelques informations notées dans le précédent bulletin municipal :

#### Hiver 2023 - Printemps 2024

Règlement écrit  
Règlement graphique (zonage)  
Orientations d'aménagement et de programmation (DAP)

#### Début 2025

Réunion publique sur les zonages et règlements  
Arrêt du projet  
Consultation des personnes

#### Été 2025

Enquête publique  
Approbation du PLUI en conseil communautaire

#### Vous pouvez participer à ces étapes par écrit

- Un registre de concertation est disponible dans chaque Mairie et dans les locaux de la Communauté de communes afin de recueillir les observations et demandes du public.
- Ce registre est ouvert jusqu'à quelques semaines avant l'arrêt du PLUI. Il recueille de simples remarques ou demandes sur le zonage d'une parcelle, comme des considérations plus générales sur les enjeux du territoire.
- Un bilan de la concertation est réalisé avant l'arrêt du PLUI et permet de déterminer s'il y a lieu de suivre ou non les demandes.
- Une page Internet et une adresse mail sont dédiées pour vous exprimer et mettre à votre disposition tous les documents du projet : <https://www.cc-paysviganais.fr/la-demarche-plui/plan-local-urbanisme-intercommunal@cc-paysviganais.fr>



## TRAVAUX FAITS

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de réfection de l'Éclairage Public ont débuté dans le courant du dernier semestre 2023.

Nous sommes heureux de vous informer que la 3<sup>e</sup> et dernière tranche sera effectuée courant 1<sup>er</sup> semestre 2025.

Lors du suivi de ces travaux, quelques améliorations ont dû être apportées, notamment dans l'ajout de 2 luminaires : un

à la Ruelle de la Man Leba, et un sur la RD999 (vers la sortie d'Arre). Il est également prévu une extension du réseau d'éclairage au Quartier des Pins.

Nous vous l'avions annoncé sur le précédent bulletin municipal, c'est fait... la commune a signé la convention avec le SMEG pour adhérer au groupement d'achat d'énergie, afin de bénéficier de tarifs avantageux.

### CITY STADE

Vous avez été nombreux lors de l'inauguration du city stade le vendredi 24 juin 2024, en présence de Martin Delord, Vice-Président du Conseil Départemental et de M. Terme, de la société ACT Équipements.

Cet équipement sportif a été financé en partie par l'Agence National du Sport et par le Conseil départemental du Gard.

Nous avons voulu créer un endroit où nos enfants pourront se dépenser, se défouler, apprendre à jouer en équipe, à respecter les règles, à gagner, mais aussi à perdre. C'est un endroit où ils pourront créer des souvenirs, qui, je l'espère, les accompagneront toute leur vie.

Quelques investissements supplémentaires sont prévus, tels que des tables avec bancs, des poubelles, et par la suite une création d'un point d'eau.



### TRAVAUX EFFECTUÉS PAR NOS AGENTS TECHNIQUES

*Palissade au Quartier de la Ginestière*



AVANT



APRÈS

*Nouveau bac à sable pour nos enfants à l'école*



*Pose d'une signalétique pour la bouche à incendie sur la RD999*



*Réfection des traçages peinture sur la voirie communale*



## PROJETS EN COURS

### NOUVELLE ÉCOLE

Comme vous le savez déjà, une nouvelle aventure passionnante attend nos élèves, l'équipe éducative ainsi que les membres des communes concernées.

En effet le projet de construction de ce regroupement scolaire unique a obtenu le label « petit village d'avenir ».

Ce projet de grande envergure nécessite l'intervention de plusieurs organismes, avec dans un premier temps l'aide d'une chargée de mission, cheffe de projet « Village d'Avenir » de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et de l'ATD (Agence Technique Départementale) qui nous conseillent dans la rédaction du cahier des charges afin de lancer une AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage).

Nous sommes impatients de voir avancer ce projet.

### SUITE À PLUSIEURS ACCIDENTS DE LA ROUTE, DE NOUVELLES BARRIÈRES ONT ÉTÉ INSTALLÉES.

Sur la RD999. Ces barrières ne sont pas identiques aux anciennes puisque le modèle n'existe plus.



Au quartier de l'Orphelinat



Au foyer communal, la barrière de l'entrée du parking a été brisée



### CRÉATION DE NOUVEAUX RACCORDEMENTS À L'EAU POTABLE.

Suite à l'arrivée de nouveaux administrés il est prévu de créer 3 nouveaux raccords au réseau d'eau potable d'ici la fin d'année.



### Fuites sur le réseau d'eau



### Débroussaillage sur toute la commune

Au quartier des Pins



AVANT



APRÈS

## PROJETS EN ATTENTE

- Nous avons sollicité des entreprises pour la réfection du mur du cimetière qui s'affaisse, malheureusement ces travaux demandent un « gros budget ». Nous sommes à la recherche d'aides financières auprès de divers organismes susceptibles de nous octroyer des subventions. Dossier en attente...
- Nous étudions la possibilité de déplacer le monument aux morts sur « Les Marronniers » pour plus de sécurité lors des cérémonies. Ce projet doit être approfondi puisqu'il faut solliciter l'Office National des Anciens Combattants, et monter un dossier comprenant une délibération, des plans ainsi qu'un plan de financement.
- Après de nombreuses relances, nous sommes toujours dans l'attente d'une « action » de la part de la Communauté des Communes du Pays Viganais pour la réfection de l'aire de végétaux et du chemin de la vierge, qui s'est effondré. En effet ces lieux dépendent de la compétence de la Communauté des Communes du Pays Viganais.

## RÉPARATIONS DIVERSES SUR BÂTIMENTS COMMUNAUX



## TRAVAUX ENGAGÉS

### PROJET « ROUTE BASSE »

La commune travaille en étroite collaboration avec le cabinet d'architecte d'urbanisme et de paysage « Ex&terra » et un maître d'œuvre, le cabinet d'études « René Gaxieu » pour les travaux de requalification de l'espace public avec réfection des réseaux humides sur le boulevard Léon Anthérieu, la ruelle de la Terrasse, la ruelle Basse et la route Basse.

Les demandes de subventions pour les réseaux humides sont lancées.

L'objectif de ce projet est de sécuriser, d'améliorer et d'embellir, le village qui va prendre un nouveau visage pour le plus grand confort de ses usagers et des riverains. Requalifier ces espaces pour repenser les circulations, redonner de la place aux piétons, valoriser le patrimoine communal et faire ralentir les véhicules.

À suivre...



## CE QU'IL S'EST PASSÉ SUR NOTRE COMMUNE : QUELQUES INFOS

### 32<sup>e</sup> RASSEMBLEMENT DES SPÉLÉOLOGUES CAUSSENARDS

Le temps d'un week-end, du 13 au 15 septembre 2024, la commune a accueilli pour la seconde fois, sous un soleil radieux, le rassemblement Spéléo Causse. Ce rassemblement constitue un événement marquant pour notre région, riche en cavités à explorer. Il est non seulement une célébration des merveilles naturelles qui s'y cachent, mais également une occasion de réflexion sur notre relation avec l'environnement souterrain, et sur nos trésors cachés.

Ce rassemblement des spéléologues causseards a été initié il y a trente-deux ans, et concerne quatre départements qui ont un Causse (l'Aveyron, le Gard, l'Hérault et la Lozère), et qui à tour de rôle organisent chaque année cette manifestation, sur un week-end. Cette cession sur Arre a permis aux nombreux spéléologues de visiter des cavités souterraines équipées, mais aussi d'assister à des conférences, des projections, et de profiter des stands de vente de matériel, ou de livres.

Au cours de ce week-end, les nombreux spéléologues ont pu apprécier



la grotte des Calles, l'Évent de Bez, l'Évent de Brun, l'Aven de Rognes, et la Grotte des Champignons.

Ce fut pour ces spéléologues un excellent moyen de se retrouver, d'échanger avec des clubs venus des quatre coins de France.

Le samedi soir, ce sont environ 500 personnes qui ont pu apprécier le repas de gala servi par un traiteur.

Pierre Landry, Président du Comité départemental s'est félicité du chaleureux accueil de la municipalité, du personnel de la mairie, de la Communauté des Communes du Pays Viganais, et de tous les bénévoles qui ont œuvré gratuitement pour le bien de tous.

### VISITE DU SÉNATEUR LAURENT BURGOA

Nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur le Sénateur Laurent Burgoa au sein de la mairie courant juillet 2024 lors de sa visite sénatoriale.

En effet, attaché au lien de proximité et au dialogue qui en découle, l'objectif du Sénateur Laurent Burgoa est, comme lors de son premier passage en 2022, de nous informer de l'actualité du Sénat et surtout d'échanger sur les projets et sujets municipaux sur lesquels il peut intervenir au niveau local ou national.

Monsieur le Sénateur est convaincu qu'un des rôles de parlementaire est d'être l'ambassadeur de son territoire : le Gard. Il attache une grande importance dans l'apport de son aide aux élus municipaux qui sont les derniers remparts et les fantassins de notre République.



## EXPOSITION D'ART

Pour la seconde année consécutive, le 11 août 2024, le quartier de l'orphelinat s'est transformé en galerie géante à l'occasion de l'exposition d'art.

Cet événement invite les habitants, les artistes de la commune, à exposer, à se rassembler dans une célébration de créativité et de solidarité.

Dans un monde où l'art se fait parfois rare, cette exposition ouverte à tous a su offrir une bouffée d'air frais, combinant culture, émotion et partage tout au long de la visite et autour d'un verre en soirée autour d'un orchestre.

Nous espérons les retrouver l'année prochaine en août 2025 !



## AGENDA

### CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

**11 novembre 2024** – Le jour du souvenir, aussi connu comme jour de l'Armistice, est une journée de commémoration annuelle observée en Europe et dans les pays du Commonwealth pour commémorer les sacrifices de la Première Guerre mondiale ainsi que d'autres guerres.

Cette journée a lieu le 11 novembre pour rappeler la signature de l'Armistice de 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale.

En parallèle, aux États-Unis fut instauré le Veterans Day qui est également célébré le 11 novembre.

Au Canada, en France et en Belgique, le jour est férié.

En France, cette journée est appelée « Jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration annuelle de la Victoire et de la Paix ».

Depuis 2012, le 11 novembre est également célébré en tant que « Journée d'hommage à tous les morts pour la France ».

Nous vous donnons donc rendez-vous afin de nous réunir et déposer une gerbe en mémoire de nos soldats morts pour la France.

## REPAS DES AÎNÉS

**11 décembre 2024** – Comme chaque année, les aînés de 65 ans et plus sont conviés au « repas des aînés » qui est offert par « le restaurant traiteur la Plaine ». Nous aurons plaisir à partager ce repas avec vous.

**REPAS DES AÎNÉS**  
**Pour les 65 ans et +**

Le maire a l'honneur de convier les aînés de la commune au repas offert par le "restaurant, traiteur la Plaine".

**Mercredi 11 décembre 2024**  
à 12h au foyer communal

► ————— ◀

Pour des raisons d'organisation,  
nous vous remercions de confirmer votre présence soit :

- Par voie postale en retournant le coupon réponse ci-dessous
- Par mail à : [commune.arre@orange.fr](mailto:commune.arre@orange.fr)

► ————— ◀

Réponse attendue avant le 02 décembre 2024

★ **Nombre de personnes présentes :** .....

★ **Nom(s), prénom(s) :** .....

.....

## MARCHÉ DE NOËL

**14 décembre 2024** – Cette année le marché de Noël se déroulera le samedi 14 décembre 2024. Si vous êtes exposants, c'est gratuit, vous devez juste vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie. En espérant vous voir nombreux.



**ARRE**  
**Marché de Noël**  
*Samedi 14 décembre 2024*  
**à la salle des fêtes**

Artisanat - Produits régionaux - Articles décoration - Buvette et restauration

*Choucroute sur place ou à emporter  
(sur réservation en mairie au 04.67.82.01.33)*

Installation gratuite pour les exposants dès 9h  
Inscription à : [commune.arre@orange.fr](mailto:commune.arre@orange.fr)

## LOTO DES CHASSEURS

**1<sup>er</sup> janvier 2025 à partir de 16h30** – Les chasseurs de l'association « La Lebro Lou Perdigal », vous rappellent leur loto annuel.

## VŒUX DU MAIRE

**26 janvier 2025** – Afin de clôturer cette année 2024, le maire vous présentera ses vœux autour du verre de l'amitié. Nous sommes impatients de vous revoir.



## SAINT-BLAISE

**1<sup>er</sup> février 2025** – Saint-Blaise organisée par l'association « Amicale d'Arre ». Repas et animation garanties.

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

**8 mai 2025** – Le 8 mai 1945, date historique, marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. C'est le jour où les forces alliées ont officiellement annoncé la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945, mettant ainsi fin à six années de conflits dévastateurs et où les combats ont cessé. C'est un jour de recueillement où nous nous souvenons des sacrifices consentis pour défendre la liberté et la démocratie. Pour la plupart d'entre nous, le 8 mai est surtout un jour férié.

Le 8 mai 1945, marque la fin d'une période de terreur et ouvre la voie à une ère de paix et de reconstruction.

La commémoration revêt une importance particulière pour tous. C'est l'occasion de rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour notre liberté, mais aussi de se souvenir des civils qui ont souffert des atrocités de la guerre. C'est aussi un moment pour réaffirmer notre engagement envers les valeurs de tolérance, de solidarité et de paix.

Nous vous attendons le jeudi 8 mai 2025 pour rendre hommage à nos soldats et célébrer la paix.

## PÉTANQUE

**21 juin 2025** – L'association USBA (l'Union Sportive Bez et Arre) organise comme chaque année : « Les 12 heures boulistes ». La prochaine rencontre aura lieu le samedi 21 juin 2025. Ouvert à tous (même au non-licenciés). Cette rencontre se passe dans la bonne humeur avec buvette, repas et soirée animée. « Concours du mardi soir » En juillet et août, tous les mardis soir, dès 21h00, ouvert à tous...



## EXPOSITION D'ART

À ce jour, nous ne connaissons pas encore la date de la prochaine exposition d'art au quartier de l'Orphelinat, mais sans aucun doute, ce moment de convivialité se renouvellera courant août 2025.

Vous serez informés par des affiches apposées dans la commune.

## RAPPEL

### • ENVIRONNEMENT/SÉCURITÉ : OBLIGATION D'ÉLAGAGE

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public.

La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. Les riverains doivent obligatoirement :

– Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, des automobilistes, et ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Lorsque la végétation déborde sur la voirie, cela peut s'avérer dangereux pour la sécurité en entravant la

## FÊTE VOTIVE

**14 juin 2025** – Animée par les jeunes de l'association « amicale d'Arre », la fête du village battra son plein, comme à son habitude le dernier week-end de juin. Cette année, ils vous attendent du 27 au 29 juin 2025, sans oublier, quelques jours avant, le samedi 14 juin 2025, le traditionnel passage de la fougasse dans le village.



circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)

La loi interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public.

Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

### • PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Faute de place sur les tableaux d'affichage de la commune, les procès-verbaux des réunions du Conseil municipal sont affichés sur le tableau situé à côté de la Mairie et en mairie.

## RAPPEL

### • ENCOMBRANTS

Nous attirons votre attention sur vos encombrants. Les encombrants sont à déposer devant vos domiciles afin que nos agents puissent les collecter. Cependant, Michaël et Gilles sont régulièrement confrontés à des encombrants non triés, ou alors des déchets qui ne sont pas des encombrants. Nous comptons sur votre



compréhension et votre attention dans le tri de vos déchets et/ou encombrants.

Malheureusement, le non-respect du tri, et les incivilités engendrent une perte de temps et du travail supplémentaire pour nos agents communaux, qui doivent trier avant de déposer en déchetterie. Nous comptons sur votre civilité.



### • VOS SAPINS

Après les fêtes, vous pourrez déposer vos sapins naturels à l'aire de végétaux, situé derrière le foyer communal. Si vous ne pouvez transporter votre sapin

jusqu'à cet endroit, nos agents techniques effectueront une collecte. L'information sera affichée aux panneaux de la commune.

### • LES PROCHAINES DATES PRÉVUES POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN 2025 :

Lundi 06 janvier

Lundi 03 février

Lundi 03 mars

Mardi 07 avril

Lundi 05 mai

Lundi 02 juin

Lundi 07 juillet

Lundi 04 août

Lundi 01 septembre

Lundi 06 octobre

Lundi 03 novembre

Lundi 01 décembre

### • COLLECTE CONTAINERS GRIS, JAUNES ET ARBRES À SACS « JAUNES »

Suite à de nombreuses réclamations auprès du secrétariat de la mairie, nous vous rappelons qu'en cas de dysfonctionnement sur la collecte des containers d'ordures ménagères (gris ou jaunes), vous de-

vez contacter le service concerné à la Communauté des Communes du Vigan qui détient cette compétence. Leurs coordonnées : Tél. 04 67 50 28 82 - email : [st.bagatelle@cc-paysviganais.fr](mailto:st.bagatelle@cc-paysviganais.fr)

Toute l'équipe de votre municipalité,  
vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année...

